



centre international pour la  
**JUSTICE**  
TRANSITIONNELLE

*idasa*

**RAPPORT GENERAL DE LA SESSION DE FORMATION  
SUR « LA JUSTICE TRANSITIONNELLE ET LA  
REFORME DE LA POLICE »**

**Tenue du 26 au 30 janvier 2009 au Centre Théophile Verbist  
(CTV) à Mbudi, Commune de Ngaliema**

**Janvier 2009**

## **0. INTRODUCTION**

Les réformes institutionnelles sont un des mécanismes de la justice transitionnelle, une restructuration profonde des institutions publiques, indispensable pour protéger les citoyens et établir l'Etat de droit en RDC. Ces différentes réformes doivent être au cœur de la transformation démocratique après des années de guerre que le pays a traversées. Elles concernent en priorité le secteur de sécurité dont la police nationale, l'armée, le service des renseignements ainsi que le domaine de la justice qui veille à lutter contre l'impunité dans la société. La société civile est un partenaire incontournable et partie prenante à la mise en place de ces réformes institutionnelles qui touchent à la sécurité des personnes et des biens. Elle doit, non seulement s'impliquer dans le processus de ces réformes en matière de sécurité, mais aussi renforcer les capacités de ses membres pour apporter sa contribution à toutes les discussions y afférentes.

C'est pourquoi le Centre International pour la Justice Transitionnelle (ICTJ) et Idasa se sont engagés dans le domaine de soutien aux réformes institutionnelles du domaine sécuritaire en vue de promouvoir la démocratie et le respect des Droits Humains en RDC. Dans le cadre d'un partenariat structurel entre ces deux organisations, ICTJ et Idasa ont organisé conjointement une session de formation à l'intention des acteurs de la société civile et les journalistes de la ville de Kinshasa, atelier intitulé « la Justice Transitionnelle et la Réforme de la police nationale » qui s'est tenue en date du 26 au 30 Janvier 2009 au Centre Théophile Verbist (CTV) à Mbudi, dans la commune de Ngaliema à Kinshasa.

Idasa qui renforce les capacités du Réseau Nationale depuis un certain temps sur la Réforme de la Police et qui accompagne les activités du Comité de Suivre de Réforme de la Police (CSRFP) (c'est le Réseau National sur la RSS en général bien qu'on a d'abord commencé par la Police). Ensemble avec ICTJ, ils ont cherché à sensibiliser des acteurs de la société civile et des journalistes de Kinshasa d'avantage sur le rôle des réformes des secteurs sécuritaires dans la Justice Transitionnelle. Les différents thèmes de l'atelier ont été animés par une équipe pédagogique mise en place par Idasa et ICTJ, composée de six personnes, membres de la société civile ainsi que des experts internationaux et congolais compétents.

### **1. LES OBJECTIFS DE CETTE SESSION**

- Sensibiliser les acteurs de la société civile de Kinshasa ainsi que les journalistes sur les principes de base de la Justice Transitionnelle ;
- Donner aux participants la connaissance et l'information appropriée et utile sur le fonctionnement de la police et sur la réforme du secteur de sécurité et de la justice (La police nationale, l'armée et les services des renseignements) ;
- Promouvoir l'implication des participants dans les différentes mutations en cours en matière de réforme de la police et plaider pour les mécanismes de justice transitionnelle;

- Renforcer les capacités des participants membres de la société civile et journalistes pour qu'ils soient partis prenantes et observateurs informés au processus de réforme afin qu'ils soient à la hauteur des débats pour contribuer efficacement à la réussite du processus de ces réformes ;
- Permettre à un groupe d'activistes des mouvements divers ainsi que les journalistes d'échanger d'une manière structurée en vue de développer davantage leur approche sur la réforme des services de sécurité et la réforme de la police en RDC au sein d'une réflexion plus large sur la justice transitionnelle.
- Mettre en place à Kinshasa une coordination de la société civile pour le suivi des réformes de secteur de sécurité à l'instar des coordinations des toutes les provinces de la RDC.

## **2. LA PARTICIPATION**

Les participants ont été sélectionnés sur base d'un formulaire de participation qui a été rempli par des candidats à l'atelier, l'équipe pédagogique a sélectionné 31 personnes au total parmi elles dix-sept hommes et quatorze femmes. Les participants étaient tous soit journalistes (six au total), soit membres d'une association de la société civile congolaise active dans le domaine des Droits de l'Homme, de la justice, de la bonne gouvernance, de la sécurité humaine, ou de la réforme des services de sécurité. Ils ont reçu l'appui de six membres de l'équipe pédagogique qui sont : Janine Rauch de Idasa, Mirna Adjami d'ICTJ, Irène Esambo coordonnatrice de CJR1325, Godefroid Mpiana d'ICTJ, Joe Sanduku de la société civile/Katanga, Missak Kasongo de Securitas Congo, et quatre intervenants ponctuels dont Lena Mukendi, Téléspore N'duba, Pasteur Madifuta et Maître Loochi Kizungu. L'on note aussi l'intervention de Lansana Gberie, expert international et chef du bureau de ICTJ au Liberia.

## **3. DE LA METHODOLOGIE**

L'essentiel de la communication s'est fait par des exposés suivis des échanges et discussions dans la salle et des travaux en ateliers assortis des recommandations.

## **4. LE DEROULEMENT DE LA SESSION**

### **a. La journée du Lundi 26 Janvier 2009.**

Les participants sont arrivés au Centre le lundi à 9 heures, l'ouverture de la séance a eu lieu à 10 h 30 avec un mot de circonstance de Mirna ADJAMI qui a présenté son organisation ICTJ et souhaité un mot de bienvenu à tous les participants. Ensuite, l'introduction de la session a été faite par Téléspore NDUBA, introduction suivie des présentations de tous les participants et membres de l'équipe pédagogique.

Sous la direction de Joe, les participants ont adopté des principes qui devront servir de règlement durant toute la durée de la session, ces principes sont : Eviter des sorties intempestives, mettre les téléphones sous vibreur, demander la parole puis l'obtenir

avant de parler, tolérance et esprit d'équipe, respect mutuel, participation, ponctualité, régularité, et liberté d'expression.

L'adoption de ces principes directeurs a été suivi des exposés de Missak Kasongo, Janine Rauch et Godé Mpiana qui ont exposé respectivement sur les concepts-clés relatifs à la RSS-sécurité, la description du secteur de sécurité en RDC; les acteurs de ces secteurs ; la sécurité humaine, les taches des institutions sécuritaires et enfin les notions de base de la Justice Transitionnelle.

Prenant le premier la parole comme intervenant, Missak a dans son exposé présenté et défini certains concepts clés comme la sécurité humaine, la sécurité et la justice, avant de définir les acteurs de la sécurité dans la RSS. Il a par la suite invité Godé Mpiana à définir ce qu'on appelle Justice Transitionnelle et ses différents mécanismes, définition complétée par Mirna qui a donné la différence entre les quatre mécanismes et les cinq piliers de la Justice Transitionnelle (quand nous prenons en compte l'aspect genre).

La séance des après était essentiellement constitué de l'exposé de Joe Sanduku sur le contexte historique de la participation de la société civile dans la reforme du secteur de sécurité puis des travaux en ateliers.

Joe a parlé de la création par le gouvernement du GMRRR (Groupe Mixte de Réflexion sur la Réforme et la Restructuration de la police) depuis janvier 2006, groupe qui analyse et propose les éléments essentiels de la réforme de la Police Nationale Congolaise (PNC). Il a pour mission : l'évaluation de l'actuelle PNC, (état des lieux), la formulation des recommandations sur la future police constitutionnelle, l'élaboration d'un avant-projet de loi organique de la police ; le renforcement des capacités ; les consultations populaires définition des besoins ; la production de la vision de la société civile etc.

### **Travaux en atelier :**

Les participants ont été réunis en quatre groupes, il leur a été demandé de définir ce qu'eux entendent par la sécurité, de faire un état de lieu de la sécurité à Kinshasa et enfin de donner des défis à relever en matière de sécurité.

- De la question sur quid de la sécurité ?

Les participants ont défini la sécurité de plusieurs manières notamment comme l'absence des menaces, être à l'abri de certains dangers et ils ont conclut qu'il existe plusieurs types de sécurité: la sécurité d'état (qui veille sur les limites des frontières), la sécurité de sa santé, de l'environnement, la sécurité humaine, le droit de vivre sans crainte

-De la question sur l'état de lieu de la sécurité à Kinshasa :

Les participants de tous les quatre groupes ont donné des caractéristiques suivantes : manque ou insuffisance de sécurité, trafic d'influences, enlèvement prolifération des armes illicites, passivité des agents de sécurité face aux problèmes de la population, mauvaise condition sociale des agents de sécurité, non respect des critères de

recrutement des agents, non application des sanctions, faible niveau de formation, corruption des agents, mauvaise condition de travail, la porosité des frontières, la militarisation des policiers, le taux élevé de criminalité, le taux élevé des phénomènes criminogènes, la lenteur dans le changement des mentalités des agents de sécurité, la sous information de la population en matière de sécurité, les mauvaises conditions carcérales etc.

- La question sur les défis à relever,

Il faut soutenir le renforcement des capacités de la police, création, réhabilitation et redynamisation des centres d'instruction de la police nationale, application effective des sanctions, couverture des frontières par des effectifs réelles, formation des agents en Droits Humains, droit pénal et recyclage, recrutement selon des critères fiables, création des académies policières, allocation d'un budget conséquent aux diverses institutions chargées de justice et sécurité, le renforcement des mesures de récupération d'armes, dissolutions de certains services des renseignements etc.

### **b. La journée du Mardi le 26 Janvier 2009.**

Début de la journée à 8 h 30, sous la direction de Joe SANDUKU qui a demandé aux participants d'évaluer la première journée, jugée satisfaisante selon les participants. Après l'évaluation, un tour d'horizon sur l'actualité suivie des discussions sur le cas de l'arrestation de Laurent Nkunda sur le territoire Rwanda.

Le premier exposé a porté sur la gouvernance démocratique du secteur de sécurité, présenté par Missak Kasongo qui a insisté sur la transparence dans la gestion du secteur de sécurité de la part du gouvernement. Janine a renchérit sur le thème en insistant sur le rôle de la société civile dans ce domaine de la bonne gouvernance du secteur de sécurité. Après la pause café, ce fut l'exposé de Joe Sanduku sur : « Le rôle du Parlement et des Assemblées provinciales dans la RSS: Surveillance, Contrôle », exposé suivi de celui de Irène Esambo sur le thème : « Les principes concernant le rôle de la société civile et discussions »

Pour l'essentiel, on retient que la société civile et la population ont un rôle important à jouer chacun dans ses attributions à veiller sur la gestion du domaine de la sécurité, le budget de ce secteur est essentiellement tributaire de l'argent du contribuable. L'exposant a commencé par fixer les idées sur la notion même de la société civile comme étant le peuple organisé en associations pour la défense de ses intérêts. A cet effet, la Société Civile est très difficile à définir d'autant plus qu'elle n'agit pas toujours d'une seule voix, mais dans tous les cas elle a la capacité d'agir pour le changement positif en faveur du peuple.

Malgré les actions que peut exercer le Parlement dans par rapport à la gouvernance démocratique, la Société Civile a un grand rôle à jouer. Pour ce faire, l'oratrice a appelé la Société Civile à l'observance des principes suivants : (1) le professionnalisme (car le domaine de la sécurité est très complexe et technique, il faut que la Société Civile soit

ouillée pour y exercer sa pression) ;(2) l'organisation de travail (il faut une bonne organisation des membres de la société civile par rapport à ce domaine) ; (3) la stratégie de communication (en plus de la complexité et de la technicité, le domaine sécuritaire est également dangereux dans la mesure où on n'agit pas avec tact).

Le contribuable a droit de savoir comment est géré son argent qui est affecté au budget de la sécurité. Exemple au Burundi la gestion du budget de sécurité est connue de la population et débattu sur les médias.

La société civile doit à cet effet, donner des avis, faire bouger les choses en maintenant la pression sur le gouvernement, en exerçant un contrôle sur le gouvernement par parlement interposé etc., pour défendre les Droits de la population. L'exposé d'Irène a été complété par celui de Janine qui a présenté l'expérience d'Afrique du sud sur le rôle de la société civile de RSA pendant l'apartheid et après la transition.

La séance de l'après midi de ce mardi était consacrée essentiellement aux thèmes sur la Justice Transitionnelle présentés par Mirna et Godé Mpiana. La première a exposé sur la définition de la Justice Transitionnelle, Godé a ensuite abordé ses différents mécanismes et Mirna a terminé par les réformes du secteur de sécurité intégrées dans la Justice Transitionnelle et les principes de ICTJ.

### **Evaluation de la session en mi-parcours**

A la fin de la seconde journée, les participants à la session ont été appelés à évaluer l'évolution de la session (en mi-parcours), leur évaluation était essentiellement basée sur les points suivants : Le contenu de toutes les matières dispensées, la manière d'exposer (animation), la modération et enfin la logistique. Après une longue discussion, les participants ont émis les observations suivantes :

1. Quand au contenu, il est bon, abondant, souvent approfondi, mais par moment il y a absence de corrélation entre certains thèmes.
2. La manière d'exposer est bonne, il faut à cela ajouter un esprit de synthèse à la fin de chaque thème pour une bonne compréhension.
3. La modération est bonne.
4. Quand à la logistique, le logement et la restauration sont bons à part une certaine monotonie dans les repas, le support pédagogique est disponible à part les modules de formation qu'il faut remettre aux participants et qui ne le sont pas encore.

Suggestions : Les participants ont proposé qu'il y ait un enchaînement logique entre les différentes présentations, qu'il y ait aussi un bref résumé de la journée précédente chaque matin. Ils ont souhaité des exposants d'approfondir l'explication de certains termes difficiles comme le « Vetting », de renforcer la méthode participative et enfin de disponibiliser une fiche d'appréciation de la session pour la fois prochaine.

### **c. La journée du Mercredi 27 Janvier 2009**

Début de la journée à 8 h 30, sous la direction de Joe SANDUKU qui a demandé aux participants d'évaluer la seconde journée, jugée satisfaisante selon les participants. Après l'évaluation, un tour d'horizon sur l'actualité nationale et internationale suivie des discussions sur le cas de des troubles politiques au Madagascar.

Le premier exposé thématique a porté sur la réforme de la défense, présenté par Missak Kasongo et suivi de Téléphore N'duba et Maître Guy Mushiata qui ont tous exposé sur les réformes de la justice, y inclus les réformes des tribunaux militaires et du système carcéral et discussions. Téléphore a donné les objectifs de la réforme, les hypothèses, les risques etc., avant d'insister sur la sensibilisation des différentes parties prenantes aux réformes de la justice ; sur le rôle qu'ils doivent jouer ainsi que celui des partenaires. Complétant le sujet, Me Guy Mushiata a insisté sur les difficultés autour des poursuites judiciaires en l'encontre des auteurs des graves violations des Droits de l'Homme par nos juridictions internes (militaires et civiles) et par la justice internationale, à l'occurrence la Cour Pénale Internationale.

Dans les après midi, on a commencé par un exposé de Joe et Janine sur les réformes de la Police : les Principes. Les deux intervenants ont commencé par définir de façon participative, certains concepts clés comme Police, Gendarmerie, etc. Les missions de la police, ses équipements, armes, les conditions de travail de la police, (syndicat avec non droit à la grève), sa recevabilité et sa responsabilité devant la population, le parlement et la hiérarchie, la place de la police dans les services de sécurité : ANR, DGM, DEFENSE, JUSTICE etc. et ont terminé par les rapports entre la police et la population civile.

Le second exposé des après midi était présenté par Lena Mukendi sur le travail et le rôle du CSRP, le Comité de suivi des Réformes de la Police, qui est un organe inter-ministériel. Elle a présenté le contexte de la création du CSRP, sa mission, sa nature, son rôle ainsi que son organisation, son fonctionnement et enfin, l'état actuel du CSRP.

### **d. La journée du Jeudi 28 Janvier 2009**

Début de la séance à 8 h 30, sous la médiation de Joe, avec un échange assez bref d'informations à la une puis on est passé au sujet du jour. Le premier exposé a été présenté par Maître Irène et Mirna sur les défis du genre pour la réforme des secteurs de sécurité ainsi que pour la justice transitionnelle. Irène a fait un exposé sur l'approche genre au sein du RSS.

D'entrée de jeux, elle a appelé l'assistance à avoir toujours une bonne compréhension de la dimension Genre qui consiste au rapport de complémentarité entre l'homme et la femme dans la société. Le genre fait la différence entre les rôles biologiques et les rôles sociaux. La prise en compte de Genre dans la RSS doit se faire en amont et en aval. En d'autres mots, cela doit partir de la conception des programmes et politiques de la réforme, la mise en œuvre jusqu'à l'évaluation.

Elle a fait mention du fait que l'approche genre doit être prise en compte dans les réformes de manière à encourager les candidatures féminines et la prise en compte des certains faits inhérents à la nature féminine dont la maternité etc. Cet exposé de Maître Irène a été complété par celui de Mirna Adjami qui a commencé par présenter le rapport de ICTJ intitulé « Vivre dans la peur », ainsi que les résultats de cette étude, tels que les chiffres sur la perception de la population envers la sécurité et aussi à l'exposition aux violences, y compris les violences sexuelles.

Mirna a ensuite parlé de l'importance de la participation de la femme dans tous les mécanismes de la justice transitionnelle dans la mesure où ce sont les femmes qui supportent le poids de la guerre à cause des violences qu'elles subissent. En parlant de la justice transitionnelle, elle a insisté sur comment la question du genre pourrait être abordé au sein des quatre mécanismes de justice transitionnelle, y compris dans les politiques étatiques des réparations. Les ONG ont le rôle de monitoring des violences qui par la suite serviront de preuve soit devant les cours et tribunaux soit devant les enquêtes de mécanismes non-judiciaire de recherche de la vérité et de réconciliation. Au niveau poursuites, on pourrait réfléchir davantage sur la création des centres d'assistance judiciaires pour aider les victimes à ester en justice. La réforme du secteur de sécurité contribue à la création d'un espace de sécurité où la femme se sentira protégée. Enfin, elle a parlé de la priorisation des victimes au sein de tous les mécanismes de justice transitionnelle. La parole est donc donnée aux victimes et il est possible de penser à un mode locale de règlement des conflits comme les Gacaca au Rwanda.

La journée du jeudi après midi a été consacrée essentiellement à une séance en dehors du centre CTV, l'exposé sur le cas comparatif du Liberia, par Lansana Gberie, expert de ICTJ et chef du bureau ICTJ au Liberia. L'exposé de Lansana Gberie a eu lieu dans l'amphithéâtre du Collège Boboto dans la commune de Gombe à Kinshasa, il était intitulé : « Réforme de la Police et la Justice Transitionnelle, cas comparatif du Liberia ». Dans cet exposé, l'orateur a commencé par brosser le contexte socio-historique du Liberia avec deux guerres civiles (1989-1996, 1999-2003), les accords de paix et les élections générales de 2005.

Les accords de paix de 2004 avaient prévu des réformes de la Police Nationale et de l'armée, celles de l'armée étaient exécutées par l'armée américaine tandis que celles de la Police par la mission des Nations Unies au Liberia, UNMIL. Les réformes qui ont permis la mise en place de la Police Nationale du Liberia (PNL) ont subi un assainissement important à en croire l'orateur, suite à des critères de sélection sévères basé sur l'éducation, un test oral, le passé du policier etc. L'orateur a conclu son exposé en donnant quelques faiblesses de cette réforme, notamment le licenciement d'un grand nombre de policiers et militaires qui sont sources d'insécurité, les critères de recrutement des policiers n'ont pas été rigoureux sur l'éducation etc. Il a conclut son exposé en insistant sur le fait que c'est un exercice fondamental d'apprendre des cas comparatifs pour apprendre ce qui n'a pas marché dans la passé et de mettre en œuvre des

meilleurs pratiques. Chaque pays a son contexte propre et il faut s'adapter aux réalités du terrain et aux besoins spécifiques des différentes populations.

Cet exposé sur le cas comparatif du Liberia s'est terminé par un cocktail et le retour des participants au centre CTV à Mbudi.

### **e. La journée du Vendredi 29 Janvier 2009**

La journée a débuté par un échange d'informations sous la direction de Joe Sanduku, la plupart ont tourné sur la situation à l'est de la RDC, notamment sur la question de l'extradition de Laurent Nkunda vers la RDC. Cette séance a été immédiatement suivie de l'exposée de Maitre Loochi Kizungu sur une loi organique de réforme de la police, l'adoption d'une loi au parlement, et la participation publique dans le processus au parlement.

Cet exposé de Loochi était suivi de la séance du travail en groupes sur la manière de faire avancer le processus dans la société civile au niveau de Kinshasa, et de la mise en commun. Les participants ont été repartis en quatre groupes. Ensemble ils ont répondu à trois questions sur les thèmes suivants : les thématiques liés à la réforme du secteur de sécurité, les activités à mener pour faire avancer les réformes, et la mise en place d'une structure fonctionnelle. La combinaison des réponses des quatre groupes se présente de la manière suivante :

#### 1. Les thématiques liés à la réforme du secteur de sécurité :

L'armée, le service des renseignements, la justice, la sécurité privée, la police jeunesse, et enfance, la bonne gouvernance, la femme et genre, les syndicats, l'environnement, les médias, la santé, le service d'intelligence, la défense, etc.

Les participants ont souligné en outre que la société civile doit s'intégrer dans le domaine de la réforme en essayant d'établir des bonnes relations entre la population et l'organe de sécurité.

#### 2. Les activités à mener pour faire avancer les réformes :

La sensibilisation, l'éducation et la formation y compris des agents du secteur de sécurité et la société civile, l'information, surtout dans les églises à être utilisés comme moyen de communication pour faire passer le message. Le plaidoyer et lobbying, conférence et séminaires, la création d'un cadre permanent d'échange et de concertation entre les membres de la société civile et les parties pérennantes.

#### 3. La mise en place d'une structure fonctionnelle

Pour mettre en place une coordination provinciale dans la ville de Kinshasa qui doit s'occuper du secteur de sécurité, les participants ont commencé par adopter huit thématiques de réflexion, et le fait que cette coordination provinciale doit être divisée en quatre districts à savoir : Funa, Lukugna, Tshangu et Mont Amba. Les huit thématiques sont : la Santé, le Genre, la Justice, les Droits humains, la Justice Transitionnelle, le Syndicat, la Communication et la Jeunesse.

Les responsables des pools ou points focaux des districts doivent venir après la coordination provinciale, ils doivent collaborer avec les ONG actives disséminées dans les

communes, chaque district compte six communes. Dans la salle, les participants n'ont pas eu de compromis pour désigner le coordonnateur provincial.

## **5. EVALUATION ET CLOTURE DE LA SESSION**

A la fin de la journée du vendredi 30 janvier, avant de partir du site de la session de formation, les participants ont reçu chacun une fiche d'évaluation de la session. Après le dépouillement de ces fiches, l'on retient de façon générale que les participants ont globalement exprimé leur satisfaction sur l'ensemble de la session notamment autour des thèmes enseignés, de la qualité des animateurs, de la logistique, des toutes les conditions d'hébergement, de transport etc.

La clôture de la session a eu lieu par un mot de Idasa et ICTJ, Janine et Mirna ont remercié les participants pour leur participation active pendant tout le temps de la session avant de les congédier, allocution suivi du départ de tout le monde du centre.

## **6. CONCLUSION**

Cette session a été un moment fort de rencontre entre plusieurs actrices et acteurs de la société civile, militants des droits humains et journalistes qui pour la plupart ne se connaissaient pas au par avant. Elle a surtout été un moment où plusieurs participants ont eu une première occasion de parler de la police nationale, et surtout de participer à une analyse des problèmes de sécurité, du rôle de la police nationale et des autres services du secteur de sécurité notamment l'armée, les services de renseignements, de la justice etc. Les participants se sont quittés avec une note de satisfaction générale.

Satisfaction également de la part de ICTJ et Idassa qui, en assurant cette formation, ont suscité dans le chef de ces acteurs de la société civile un intérêt réel de pouvoir non seulement s'informer sur les différentes mutations que doit subir le secteur de sécurité, mais aussi de pouvoir s'y impliquer.

Il reviendra donc à tous ces partenaires acteurs de la société civile de Kinshasa qui ont été formés d'exploiter avantageusement toutes les connaissances acquises, de s'associer avec les autres des provinces qui ont déjà bénéficié de la formation par Idassa, de faire un suivi de toutes ces sessions de formation, de manière à se renforcer et atteindre une stratégie de plaidoyer pour l'adoption de toutes les lois organiques sur les réformes de l'armée, de la réforme de la police nationale, des services des renseignements etc.

Fait à Kinshasa, le 02 Mars 2009.

Godefroid MPIANA TSHILUMBA

## **ANNEXES**



### **ATELIER DE FORMATION : « JUSTICE TRANSITIONNELLE ET LA REFORME DE LA POLICE »**

**Du 26 au 30 janvier 2009, Kinshasa, RDC**

#### **Termes de Références**

##### **Contexte et justification de l'atelier :**

Les réformes institutionnelles sont un des piliers de la justice transitionnelle, une restructuration profonde des institutions nationales indispensable pour protéger les citoyens et d'établir l'Etat de droit. En RDC, les différentes réformes des institutions publiques doivent être au cœur de la transformation démocratique après des années de guerre que le pays a traversé. Ces réformes concernent en priorité les secteurs de la sécurité dont la police nationale, l'armée, et d'autres services de renseignement, ainsi que le domaine de la justice qui veille à lutter contre l'impunité dans la société.

La société civile est un partenaire incontournable et partie prenante à la mise en place de ces réformes institutionnelles qui touchent la sécurité des personnes et des biens. Elle doit non seulement s'impliquer dans le processus de ces réformes en matière de sécurité, mais aussi renforcer les capacités de ses membres pour apporter du sien à toutes les discussions y afférentes.

Le Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ) et Idasa s'engagent dans le domaine de soutien aux réformes institutionnelles en vue de promouvoir la démocratie et le respect des droits humains en RDC. Ensemble, elles organisent un atelier de formation sur les enjeux entre un des secteurs sécuritaires et l'Etat de droit intitulé « la justice transitionnelle et la réforme de la police nationale » à l'intention des acteurs de la société civile et les journalistes de la ville de Kinshasa. Idasa renforce les capacités du Réseau Nationale sur la Réforme de la Police qui accompagne les activités du Comité de Suivre de Réforme de la Police (CSRP) et ensemble avec l'ICTJ cherche à sensibiliser des acteurs de la société civile et des journalistes de Kinshasa davantage sur le rôle des réformes des secteurs sécuritaires dans la justice transitionnelle. L'atelier sera dispensé par une équipe pédagogique formé par Idasa et ICTJ et connaîtront la participation des

membres de la société civile ainsi que des experts internationaux et congolais compétents.

**Objectifs de l'atelier :**

- Sensibiliser les acteurs de la société civile de Kinshasa ainsi que les journalistes sur les principes de base de la justice transitionnelle ;
- Donner aux participants la connaissance et l'information appropriée et utile concernant la police et la réforme des services de sécurité (particulièrement la réforme de la police) ;
- Promouvoir l'implication des participants dans les différentes mutations en cours en matière de réforme de la police et plaider pour les mécanismes de justice transitionnelle;
- Renforcer les capacités des participants membres de la société civile et journalistes pour qu'ils soient partis prenants et observateurs informés au processus de réforme afin qu'ils soient à la hauteur des débats et pour contribuer efficacement à la réussite du processus de ces réformes ;
- Permettre à un groupe d'activistes des mouvements divers ainsi que les journalistes d'échanger d'une manière structurée en vue de développer davantage leur approche sur la réforme des services de sécurité et la réforme de la police en RDC au sein d'une réflexion plus large sur la justice transitionnelle.

**Les Participants :**

ICTJ et I~~da~~sa sélectionneront 40 personnes pour participer à cet atelier.

Les participants devront être

- soit membre d'une association de la société civile congolaise qui est active dans le domaine des droits de l'homme, de la justice, de bonne gouvernance, de la sécurité humaine, ou de la réforme des services de sécurité ;
- soit journaliste.

**Procédure de demande d'enregistrement :**

Veillez remplir le formulaire de demande de participation ci-après, et l'envoyer par courrier électronique à l'adresse courriel suivant : [kinshasa@ictj.org](mailto:kinshasa@ictj.org) au plus tard le **9 janvier 2009**. Les demandes seront analysées et les participants recevront une réponse avant le 16 janvier 2009.



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION A L'ATELIER DE FORMATION**

**« JUSTICE TRANSITIONNELLE ET LA REFORME DE LA POLICE »**

**Du 26 au 30 Janvier 2009, Kinshasa, RDC**

Prénom :

Nom :

Sexe :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Organisation / Média :

Fonction au sein de l'organisation /Média :

Type d'organisation /Média:

Est-ce que vous et votre organisation êtes actifs dans – ou est-ce que votre organe de média couvre- les domaines des droits de l'homme, la justice, la bonne gouvernance, la réforme du secteur sécuritaire, ou la sécurité humaine? Veuillez décrire vos activités dans ces domaines.

Avez-vous déjà pris part aux ateliers en appui à la réforme de la police organisés par *Idasa* ou des ateliers sur la justice transitionnelle organisés par l'ICTJ ? Si oui lesquels ?

Veuillez motiver votre participation à cette formation (± 200 mots)

Est-ce que vous vous engagez à assister à toutes les séances de la formation et à participer activement aux séances de travaux en groupes ?

Etes-vous prêts à participer aux activités qui seront organisées après la formation ensemble avec les autres organisations de la société civile?

Veillez nous donner les coordonnées de deux personnes qui sont pour votre participation :

Veillez donner toute autre information que vous jugez utile pour que vous soyez sélectionné pour participer à la formation :

Fait à..... le ...../...../ 200....

Veillez envoyer ce formulaire de participation par courrier électronique à l'adresse courriel suivant : [kinhasa@ictj.org](mailto:kinhasa@ictj.org) au plus tard le **10 janvier 2009**. Les demandes seront analysées et les participants recevront une réponse au plus tard le 15 janvier 2009.

**PROGRAMME DE L'ATELIER**

**LA REFORME DE LA POLICE ET LA JUSTICE TRANSITIONNELLE**

**26 AU 30 JANVIER 2009**

<b>Date/Horaire</b>	<b>Activité</b>	<b>Responsable</b>
	<b>Le Soir : film (2 heures)</b>	
<b>Lundi 26/01/2009</b>	<b>Contexte</b>	
08h00-09h30	Préparation du jour par l'équipe pédagogique du jour	Janine + équipe peda.
08h00-09h30	Départ bus – transport pour le Centre Mbudi	Téléspore/Idasa/
10h00- 10h15	Mots de bienvenue	Mirna
10h15-13h00	Les programmes d'Idasa et du CIJT en RDC <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concepts-clés relatifs a la RSS - sécurité, justice</li> <li>• Description du secteur de sécurité en RDC - les acteurs.</li> <li>• La sécurité humaine et les taches des institutions sécuritaires</li> <li>• Les notions de la JT (Notions Fondamentales)</li> </ul>	Missak Missak Janine Godé
13h00-14h00	Déjeuner	
14h00-14h30	Contexte : l'historique de la participation de la société civile dans la reforme du secteur sécuritaire	Joe
14h30- 15h30	Analyse des états de lieu sécuritaire et les défis pour la reforme - Ville Kinshasa. Discussions en groupes	carrefour
15h30-16h00	Pause	
16h00- 17h00	Mise en commun.	Missak et Joe
17h00- 17h30	Évaluation du jour parmi l'équipe pédagogique	Janine & équipe du jour
<b>Mardi 27/01/2009</b>		
08h00-08h30	Préparation du jour par l'équipe pédagogique du jour	Janine + équipe du jour
08h30-10h00	La gouvernance démocratique du secteur de sécurité	Janine et Missak

10h00-10h30	Pause	
10h30-11h30	Le rôle du Parlement et des Assemblées provinciales dans la RSS: Surveillance, Contrôle etc.	Joe
11h30-12h30	Les principes concernant le rôle de la société civile, et discussion	Irène
12h30-14h00	L'expérience de la société civile d'Afrique du sud	Janine
14h00-15h30	Déjeuner	
15h30-15h45	La Justice Transitionnelle et la RSS	
15h45- 17h00	Pause	
17h00- 17h30	La Justice Transitionnelle et la RSS (Suite et Discussion)	Mirna et Godé
17h00-17h45	Feedback des participants – déroulement du séminaire Évaluation du jour parmi l'équipe pédagogique du jour	Equipe pédagogique
<b>Mercredi 28/01/09</b>		
08h00- 08h30	Préparation du jour par l'équipe pédagogique du jour	Janine & équipe du jour
08h30-10h00	Réforme de la défense et discussions	Missak
10h00-10h30	Pause	
10h30-12h30	Réforme de la justice, inclus la réforme des tribunaux militaires et du système carcéral, et discussions	Téléspore Nduba et Me Guy Mushiata
12h30-14h00	Déjeuner	
14h00-15h30	Réforme de la Police : les principes et les débats	Janine et Joe
15h30-16h00	Pause	
16h00-17h00	Le rôle et le travail du CSRP	Lena
17h00- 17h30	Evaluation de l'équipe pédagogique	
<b>Jeudi 29/01/2009</b>		
8h00-08h30	Préparation du jour par l'équipe pédagogique du jour	Janine & équipe du jour
8h30-11h00	Les problématiques du genre et les violence faites aux femmes : un défis pour la reforme du secteur sécuritaire et pour la justice transitionnelle	Irène et Mirna
11h00-12h00	Vision de la société civile	Pasteur Madifuta

12h00-13h00	Déjeuner	
13h30-14h30	Déplacement pour le Centre Boboto	
14h30- 17 h00	Cas Comparatif – Dynamique Justice Transitionnelle et Reforme des Secteurs de la Sécurité au Liberia	Lansana Gberie/
17h00	Cocktail au Centre Boboto	ICTJ Liberia
18h30	Diner en ville avec d'autres membres du réseau national en ville	
20h30	Déplacement pour le Centre Mbudi	
<b>Vendredi 30/01/09</b>		
08h00-08h30	Préparation du jour par l'équipe pédagogique du jour	Janine + équipe du jour
08h30-10h00	La loi organique, l'adoption d'une loi au parlement, et la participation publique dans le processus au parlement	Loochi & Juvénal
10h00-10h30	Pause	
10h30-11h30	Travail en groupes sur la manière de faire avancer le processus dans la société civile au niveau de Kinshasa	
11h30-12h30	Mise en commun	
12h30-14h00	Déjeuner	
14h00-14h30	Le réseau national et les expériences de la société civile au niveau provincial	
14h30-15h30	Comment organiser le travail a Kinshasa	Joe & Télésphore
15h30-16h00	Evaluation et Clôture de la session par Idasa et ICTJ	
16h00	Départ des participants du centre.	Janine & équipe du jour

## LISTE DES PARTICIPANTS

KINSHASA Formation Soc Civile janvier 2009 ICTJ - IDASA							
N°	Prenom	Nom	Postnom	email	Organisation	Portable	
1	Annie	BIPENDU	M. KABWE	anniebip@yahoo.fr	Secrétariat du Comité Mixte de la Justice	0 813642116	
2	Franck	BANZA		anmdhkinshasa@yahoo.fr	ANMDH	0 815075174	
3	Sabin	BANZA		sabinbanza@hotmail.com	Ligue des Electeurs / DDHE	0 992626552	
4	José	BAZOLAN A	Dikala	josebazolana@yahoo.fr	C N Justice et paix de l'Eglise du Christ au Congo	0 898029525/ 0 998370775	
5	Bernadette	BELAU			Réseaux Action Femme	0 999586684	
6	Thérèse	BENI		thethemuila@yahoo.fr	Femme Maintenant	0 998320294	
7	Genevieve	BEYA		genebeya@yahoo.fr	Cause Commune	0 998110586	
8	Carine	BISUMBUL A	LUTHA	luthacar@yahoo.fr	RHODECIC	0 812168750	
9	Clovis	KADDA		gaderes_zeroeafga@yahoo.fr	GADERES	0 999931030/ 0 816854967	
10	Espérance	KAJ		asojedec@yahoo.fr	ASOJEDEC / RAJECOPOD Nat,	0 997834174	
11	André-Kalo	KALONJI		akamham@yahoo.fr	Observatoire Congolais des Droits Humains	0 816994805/ 0 895708382	
12	Liliane	KAMASHY	LUENDU	kamashyl@yahoo.fr	Association des Femmes Avocats de la RDC	0 819998855	
13	Georges	KAPIAMB A		gkapiamba@yahoo.fr	ASADHO	0 814043641	
14	Désiré	KAZADI	MPOYI	jpdhcongo@yahoo.fr	Journal Le Phare / RJJT	0 998167713	
15	Joseph	KIBANGUL A	N'KOKO	lieffr@yahoo.fr	SOCIKIN / LIEF	0 815081446	
16	Alphonse	KIMOYA	MALUND AMA	kim_bill60@yahoo.fr	Radio Télévision Kintuadi (RTK)	0 898957056/ 0 998352455	
17	Mimi Angèle	KONDE	YUYA	mkondeyuya@yahoo.fr	Ligue des Femmes Congolaises pour les Elections	0 999932852/ 0 897138660	
18	Jimmy	LUHAGA	SANGO	luhagasango@yahoo.fr	ACAP	0 998595784	
19	Ferdinand	MAFOLO		maferdla@yahoo.fr	CEPROSOC	0 999938659	
20	Eric	MAKENGI		ermak58@yahoo.fr	CEFA	0 811608181/ 0 85241525	
21	Marie	MASAKA	FEZA	adif2004_ong@yahoo.fr, avtk2003@yahoo.fr	ADIFE	0 812449023	
22	Jean Pierre Claude	MBULUMBULU		mbulu.mbulu@yahoo.fr	Centre de communication pour le Développement	0 810312977	
23	Francine	MVUMBI	MASEVO	mvumbifrancine@yahoo.fr	COR Consulting/Comite de Suivi Reforme Police	0 998449642 / 0899564093	
24	Nicole	MWAKA		nicmuaka@hotmail.com	Carrefour des Femmes et Familles	0 998440648	
25	Mado	NDOWA	OLENGA	madondowa@yahoo.fr	CJR1325	0 998878661	
26	Yvette	NSANGAN A		ivettebnyoya@yahoo.fr	ACIDH	0 998194581/ 0 898066831	
27	Georges	NZUZI		vapeur2001@yahoo.fr	ACCC/ Journal la vapeur	0 991501423/0 898230958	
28	Sylvestre	SAIDI		septdor@yahoo.fr	Journaliste pour la promotion et la défense des DH		
29	Patrick	TSHAMAL A		patriarche0203@yahoo.fr	Groupe Le Potentiel / Radio-Télé 7	0 815009282/0 899105674	
30	Christian	TSHOMBE		christshombe@yahoo.fr	Rtnc TV ; Media Public	0 814929068	
31	Masudi	WAKILON GO		masudi2@yahoo.fr	RODHECIC	0 994003445	